

## 40 États membres

Albanie  
Allemagne  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
"l'ex-République  
yougoslave  
de Macédoine"  
Liechtenstein  
Lettonie  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République slovaque  
République tchèque  
Roumanie  
Saint-Marin  
Saint-Siège  
Serbie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie

## Approbations de projets

**Paris, le 14 mai 2009 : Réunions du Comité exécutif et du Conseil d'administration des 13 et 14 mai 2009 : 348,2 millions d'euros de projets approuvés**

**Hongrie**

Projet de **95 millions d'euros** avec la **République de Hongrie**, destiné à financer les volets prioritaires « Renforcement de l'intégration sociale » et « Développement de la médecine préventive » du Programme Opérationnel pour la Rénovation Sociale (SROP) de ce pays avec l'Union européenne. Ce projet vise tout particulièrement les populations confrontées à des situations sociales extrêmement difficiles en vue de faciliter leur intégration sur le marché du travail. Il doit également avoir un impact positif sur le système de soins médicaux et contribuer à la lutte contre la pauvreté.

**Irlande**

Projet de **100 millions d'euros** avec **Housing Finance Agency** afin de contribuer au renforcement de la cohésion sociale en Irlande. Les financements à long terme accordés ensuite aux collectivités locales et aux organismes coopératifs d'aide au logement doivent leur permettre de proposer, sur l'ensemble du territoire irlandais, des crédits logement aux familles qui n'ont pas eu accès aux prêts d'institutions financières commerciales ou qui n'ont pas satisfait aux critères fixés par les collectivités locales pour les programmes locatifs.

**Pologne**

Projet de **300 millions de PLN** avec la **Ville de Szczecin** pour le financement de plusieurs projets au titre de son Plan d'investissements à long terme. Ces projets portent, entre autres, sur la rénovation de réseaux routiers, la construction d'infrastructures éducatives, culturelles et sportives, ainsi que la rénovation de centres médicaux, afin de créer des conditions propices à un développement économique durable et d'offrir une meilleure qualité de vie aux populations concernées.

**Pologne**

Projet de **30 millions d'euros** avec la **Ville de Cracovie**, en vue de financer quelque 130 projets individuels destinés à la modernisation des infrastructures locales, telles que l'aménagement des zones industrielles, le développement des réseaux de transport, ou encore la création de centres socioculturels et sportifs : ceci, afin d'offrir de meilleures conditions de vie aux habitants.

**République tchèque**

Projet de **50 millions d'euros** avec la **Czech-Moravian Guarantee and Development Bank**, destiné à financer des projets dans les domaines de la protection environnementale et de l'amélioration des infrastructures locales dans une cinquantaine de municipalités tchèques, améliorant ainsi les conditions de vie de nombreux habitants.

Ces projets concernent en particulier la construction et la modernisation des systèmes de distribution et de traitement de l'eau, les communications locales et autres infrastructures municipales telles que les crèches, les écoles ou les maisons de retraite.

**Depuis le début de l'année 2009, la CEB a approuvé 14 projets pour un montant total de 1 187 millions d'euros.**

\*

Fondée en 1956, la **CEB** (Banque de Développement de Conseil de l'Europe) compte **40 États membres**, dont 18 pays d'Europe centrale et orientale.

En tant qu'instrument majeur de la politique de solidarité en Europe, la Banque finance des projets sociaux en mettant à leur disposition des ressources levées dans des conditions reflétant la qualité de sa notation (**AAA** auprès de Standard & Poor's, Fitch Ratings et Moody's). Elle accorde des prêts à ses États membres, à des établissements financiers et à des autorités locales pour le financement de projets dans le secteur social, conformément à son Statut.